

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°164/2021

Séance du 16 Décembre 2021

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
41	31	32

L'an deux mille vingt un, le 16 Décembre 2021 à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Villeneuve les Sablons, sous la présidence de Madame Nathalie RAVIER, Présidente.

Présents :

Date de Convocation
1er Décembre 2021

AMBLAINVILLE

Joël VASQUEZ

ANDEVILLE

Jean-Charles MOREL

Gilbert AUDINET

Pascale AYNARD

Date d’Affichage
1er Décembre 2021

**Objet de la Délibération** BORNEL

**AVIS COMPATIBILITÉ  
DU PLU  
D'ANDEVILLE  
AVEC  
LE SCOT**

Dominique TOSCANI

Alice CAMPAGNARO

Emmanuel PIGEON

Christiane TOSCANI

CORBEIL-CERF

Sylvain DUCLAY

(suppléant)

HENONVILLE

François DOUTRELEAU

(suppléant)

IVRY LE TEMPLE

Catherine HERMAN

LABOISSIERE EN THELLE

Jean-Jacques THOMAS

Sylvie COURTAUT

(suppléante)

LA DRENNE

Jean-Sébastien DELAVILLE

LES HAUTS TALICAN

Philippe LOGEAY

Valery BEAUVISAGE

(suppléant)

LORMAISON

Philippe FREMONT

MERU	Nathalie RAVIER Adelafid MOKHTARI Lydie LEDARD Frédérique LEBLANC Georges CHAMPENOIS Philippe KIESSAMESSO Line COURVILLE Virginie PIERREL Olivier CROISIC
MONTS	Didier BOULLIANT
MONTCHEVREUIL	Christian GOUSPY
NEUVILLE BOSC	Annie LEROY
POUILLY	Daniel CAUCHIES Michel GUILLIN(suppléant)
SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS	Alain LETELLIER
VALDAMPIERRE	Eddie VANDENABEELE
VILLENEUVE LES SABLONS	Christian NEVEU

Absents excusés :

Monsieur Christophe DECAEN  
Monsieur Laurent CHEVALLIER  
Monseieur Hervé LE MAREC  
Monsieur Hugues DE LEON  
Monsieur Sylvain TAMBURRO  
Monsieur Dany GOURET  
Monsieur Mustapha CHAREF  
Madame Laurence DESCHEPPER  
Madame Mireille LUTZ  
Madame Aldijia DAHMOUN  
Madame Laurence DESCHEPPER  
Madame Françoise ETIENNE

Pouvoirs :

Monsieur Denis VANHOUTTE à Madame Nathalie RAVIER

Monsieur CROISIC Olivier, est désigné secrétaire de séance.

**Soit 32 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Conseil Communautaire.**

**OBJET : AVIS COMPATIBILITÉ DU PLU D'ANDEVILLE AVEC LE SCOT**

Dans le cadre du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) approuvé en mars 2020, la Communauté de communes des Sablons est tenue de vérifier la compatibilité de chaque Plan Local d'Urbanisme avec les objectifs définis dans le SCoT.

La Communauté de communes des Sablons a été consultée en tant que Personne Publique Associée à l'élaboration des PLU de la commune d'ANDEVILLE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes des Sablons portant compétence de la Communauté de communes pour l'élaboration, la mise en place, le suivi, les révisions et modifications d'un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT),

Vu la délibération n°3/2020 du 5 mars 2020 approuvant la révision du SCoT des Sablons,

Vu le projet de PLU arrêté par le conseil municipal de la commune d'Andeville,

Considérant que la commune d'Andeville est classée en Pôle d'Appui de l'Espace de la Vallée de l'Esches et que les objectifs de croissance démographique et de consommation foncière pour le développement économique retenus dans le PLU sont compatibles avec le SCoT,

Considérant que les projets d'extensions de l'enveloppe urbaine envisagés dans le projet de PLU sont identifiés dans l'atlas cartographique du SCoT,

Considérant que la création d'une zone mixte classée en 1AUm en extension du secteur UI route de Méru est compatible avec le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT qui autorise page 14 l'extension de la « ZI route de Méru » à Andeville sur une emprise d'environ 2 hectares,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

Le


et publication ou  
notification


du

**Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir débattu et délibéré,**

- ✓ **Emet un avis favorable** au projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par la commune d'Andeville.


Fait et délibéré,  
les jours, mois et ans sus-dits,


Présidente,  
  
Nathalie RAVIER



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le **22 DEC. 2021**

et publication ou  
notification  
du **22 DEC. 2021**

Le Directeur Général  
des Services,  
  
Sébastien FOURNIER





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

Utilisateur : FOURNIER Sebastien

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DEL2021164
Date de la décision :	2021-12-16 00:00:00+01
Objet :	Délibération n°164-2021 - Avis compatibilité au SCOT - PLU Andeville
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique :	060-246000582-20211216-DEL2021164-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
060-246000582-20211216-DEL2021164-DE-1-1_0.xml	text/xml	890
Nom original :		
164-2021.pdf	application/pdf	164478
Nom métier :		
99_DE-060-246000582-20211216-DEL2021164-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	164478

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 décembre 2021 à 18h36min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 décembre 2021 à 18h36min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 décembre 2021 à 18h36min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 décembre 2021 à 18h36min16s	Reçu par le MI le 2021-12-22